

L'an deux mille dix-huit le 6 février à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 1^{er} février 2018

PRESENTS : C. NOMPEIX, F. COUTUREAU, P. DARJO, C. AUDY, ~~L. FRAINEAU, M.C. ROUBINEAU~~, F. DARAN, J-L VACHER, S. COUSINEY, S. MIO, ~~R. PREVOT, C. FERIGNAC, M.H. BOUSQUET, A.GREIL.~~

ABSENTS EXCUSES : MC ROUBINEAU donne pouvoir à F.COUTUREAU
R.PREVOST donne pouvoir à C.NOMPEIX
L.FRAINEAU ; A.GREIL ; M.BOUSQUET

SECRÉTAIRE : Pascal DARJO



ORDRE DU JOUR:

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 janvier 2018

I - Choix des investissements prioritaires 2018

II - Point :

- Demande D.E.T.R 2018 faite
- Marché assainissement du Bourg lancé

III - Informations/questions diverses :

- Travaux réseau évacuation eaux pluviales lieu- dit Maurice
- Renouvellement demande du collège de Branne utilisation foyer rural
-



Monsieur le Maire soumet le compte rendu à l'approbation du conseil municipal. Sans aucune remarque, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité.

A la demande de Madame Audoubert, Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre dans laquelle cette dernière réitère sa demande de traitement des nuisances sonores qu'elle subit et qui seraient liées selon elle à des transformateurs. Monsieur le Maire indique qu'un courrier joint à un dossier ont bien été envoyés à ENEDIS.

I - Choix des investissements prioritaires 2018

Les choix des investissements prioritaires 2018 sont rappelés.

Monsieur le Maire indique qu'un rendez-vous relatif aux subventions départementales susceptibles d'être allouées, est prévu avec Madame POIVERT, Conseillère Départementale.

En fonction des nouveaux éléments communiqués, il est possible qu'une modification de cette liste puisse être envisagée.

II - Point :

- Demande D.E.T.R 2018 :

Monsieur le Maire indique que la demande DETR a été déposée le 31 janvier et rappelle qu'elle porte sur les projets suivants :

- Rénovation de la clôture du City Stade
- Rénovation des vestiaires du stade de Grézillac

- Marché assainissement du Bourg :

Monsieur le Maire explique que le marché a été lancé le 8 janvier 2018, sur la plateforme de dématérialisation. A ce jour, 9 dossiers de consultation des entreprises ont été retirés, aucune offre n'a encore été déposée, la date limite de réception des offres étant fixée au 12 février à 12 h00.

III - Informations/questions diverses :

- Travaux réseau évacuation eaux pluviales lieu- dit Maurice

Monsieur le Maire montre des photos prises du chantier terminé par l'entreprise POLIMENIE fin janvier.

- Renouvellement demande du collège de Branne utilisation foyer rural

Le collège de Branne souhaite à nouveau pouvoir utiliser le foyer rural le 19 juin toute la journée pour les répétitions, et le soir, pour les spectacles suivants :

- Une représentation du club théâtre
- Un spectacle de théâtre/danse contemporaine

Monsieur le Maire indique que l'autorisation d'utiliser ces locaux va être donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire **Claude Nompeix** lève la séance à **21 h 45**.

SIGNATURES : C. NOMPEIX, F. COUTUREAU, P. DARJO, C. AUDY, F. DARAN, J-L VACHER, S. COUSINEY, S. MIO, C. FERIGNAC,